

Bulletin d'histoire politique

Quand une histoire aseptisée conduit à l'amnésie historique d'un peuple !

Josiane Lavallée

Sexualité et politique

Volume 15, numéro 1, automne 2006

URI : id.erudit.org/iderudit/1056094ar

<https://doi.org/10.7202/1056094ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavallée, J. (2006). Quand une histoire aseptisée conduit à l'amnésie historique d'un peuple !. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 179–181.
<https://doi.org/10.7202/1056094ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Quand une histoire aseptisée conduit à l'amnésie historique d'un peuple !

JOSIANE LAVALLÉE
Candidate à la maîtrise en histoire
Université de Montréal

Le 27 avril dernier, le journaliste Antoine Robitaille du *Devoir* devait, à la *Une* du journal, le projet de programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du deuxième cycle du secondaire qui devrait entrer en vigueur en septembre 2007 dans les écoles secondaires du Québec. Ce document de travail a soulevé de nombreuses critiques. Parmi les critiques provenant du milieu des historiens, le comité scientifique de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM a relevé deux problèmes majeurs de ce projet de programme, soit son lien organique avec l'éducation à la citoyenneté et la conception de l'histoire qui la sous-tend (voir ce document reproduit dans la rubrique « Débat » de ce numéro). Par ailleurs, plusieurs intellectuels de la scène publique québécoise avaient souligné l'évacuation de la question nationale du contenu de formation tout en déplorant l'approche socio-constructiviste du programme. Devant ce tollé d'indignations, le ministre de l'Éducation du loisir et du sport Jean-Marc Fournier s'était engagé à revoir le projet de programme pour le rendre davantage conforme à la réalité historique vécue par les Québécois depuis leur arrivée en terre d'Amérique. Un mois et demi plus tard, le 15 juin, le ministre Fournier rendait public un nouveau projet de programme légèrement remanié.

Après une lecture attentive de ce document, nous déplorons toujours son caractère tendancieux. Mis à part l'ajout d'une réalité sociale intitulée « le changement d'empire » et l'inscription de dates à l'intérieur de tableaux sans lien avec le contenu de formation, nous sommes forcés de constater que ce futur programme maintient la même perspective en rejoignant parfaitement la vision de l'histoire dite « révisionniste » qui depuis un peu plus de dix ans tente de démontrer que la société québécoise a connu un développement

normal et similaire aux autres sociétés de l'Occident. Bien entendu, pour les tenants de cette thèse, que l'on retrouve dans le projet de programme, la Conquête de 1760 ne doit plus être considérée comme un événement déterminant aux conséquences innombrables pour la nation québécoise en devenir, mais doit être davantage comprise comme ayant été un simple « changement d'empire » qui, tout en entraînant « des répercussions majeures », fut beaucoup moins néfaste qu'on le pense, puisque cette Conquête nous a permis d'expérimenter le parlementarisme britannique dès 1791.

Comme par enchantement, après 1760, l'infériorité économique des Canadiens français et leur oppression nationale sont complètement occultées de ce récit historique épuré. De plus, la naissance de leur lutte nationale contre les marchands anglais et l'oligarchie britannique pour le contrôle de la colonie est évacuée. Il est seulement mentionné que « de nombreuses querelles politiques et des luttes armées dont les Rébellions de 1837 et 1838, contribuent à soulever les passions. Influencés par le libéralisme européen, ces mouvements sociaux, [...] mènent la colonie britannique à l'obtention de la responsabilité ministérielle en 1848 [...] l'établissement d'une démocratie parlementaire se trouve confirmé ». Évidemment, dans le texte, on oublie de préciser que suite aux Rébellions de 1837-1838 et au rapport Durham de 1839, le Gouvernement britannique imposait l'Acte d'Union de 1840 qui concrétisait la mise en minorité des Canadiens français à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni. En décidant de mettre l'accent sur 1848, année de l'obtention du gouvernement responsable, les auteurs du projet de programme occultent la subordination politique des Canadiens français en 1840. De plus, n'oublions pas qu'en 1848 la responsabilité ministérielle fut octroyée à la Chambre d'assemblée contrôlée dorénavant par la majorité anglaise. Ce sont eux qui bénéficièrent du gouvernement responsable et non les Canadiens français mis en minorité et annexés.

Toujours selon la thèse révisionniste qui ressort éloquemment du projet de programme, le Québec serait devenu moderne dès la fin des années 1920 puisque que « près des deux tiers de la population du Québec habite en zone urbaine » et que « la dépression amène désormais l'État à intervenir plus spécifiquement [...] Ce sont là les prémices de l'État-providence ». L'omniprésence de l'Église catholique dans la sphère privée et publique est passée sous silence. Par ailleurs, on omet de mentionner que c'est presque exclusivement l'État fédéral qui légifère en créant des mesures sociales pour pallier à la crise économique durant les années 1930 et non le gouvernement du Québec qui n'a pas de ressources financières suffisantes pour légiférer dans le domaine social. C'est seulement en 1954, après la création de l'impôt provincial sur le revenu que le gouvernement du Québec pourra davantage légiférer

en matière sociale. Toutefois, comme nous le savons, le gouvernement de Duplessis fut très peu interventionniste tant au niveau social qu'en matière de développement économique, préférant s'en remettre aux bons soins des communautés religieuses encore très présentes dans le domaine de la santé et de l'éducation au cours des années 1950.

Par ailleurs, en voyant la Révolution tranquille à l'intérieur de la réalité sociale : « modernisation de la société québécoise » (1930-1980), les auteurs occultent sciemment la rupture que fut 1960 dans l'histoire du Québec. En ce qui a trait aux années 1960, nulle part n'est mentionnée la naissance du mouvement indépendantiste avec la création du R.I.N. en 1960 et du Parti Québécois en 1968. D'emblée, les auteurs ont préféré allumer les projecteurs sur les mouvements féministe et syndicaliste naissants. Pour ce qui est des années 1970, on mentionne les grands débats de société que fut « la santé, la langue, l'environnement, l'affirmation nationale, le développement économique et les revendications autochtones ». On va même jusqu'à préciser la *Convention du Nord-Est québécois* que le Gouvernement québécois a signé en 1978 avec les Naskapis, sans faire état de la nationalisation de l'électricité en 1962.

Sans aucun doute, à travers ce nouveau récit historique totalement aseptisé et immunisé des conflits, le débat sur la question nationale devient secondaire et le devenir de la nation québécoise est relégué, quant à lui, aux oubliettes de l'histoire. Dans quelques années, il ne faudrait surtout pas se surprendre de l'amnésie historique des jeunes Québécois qui, encore une fois, seront victimes d'une réforme concoctée par le ministère de l'Éducation du gouvernement libéral, d'orientation fédéraliste.